

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mise en service commerciale de quatre parcs éoliens en France

Montréal, le 6 décembre 2018 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la mise en service commerciale des parcs [Noyers Bucamps](#) (10 MW), [Hauts de Comble](#) (20 MW) et [Côteaux du Blaiseron](#) (26 MW), tous situés dans le Nord-Est de la France. Le parc [Le Pelon](#) (10 MW), qui est situé dans le département des Deux Sèvres en France, sera quant à lui mis en service le 1^{er} janvier 2019.

« Ces mises en service confirment le fort développement de nos activités françaises et viennent entretenir une croissance responsable et raisonnée. Boralex continue de mettre en service ses parcs dans les temps et les budgets prévus. Trois autres parcs éoliens en France : Sources de l'Ancre (24 MW), Basse Thiérache Nord (20 MW) et Catésis (10 MW) sont prévus être mis en service lors du premier semestre de 2019 », a mentionné Patrick Decostre, vice-président et directeur-général de Boralex Europe. « Au nom de Boralex, je félicite toutes les équipes grâce à qui notre société exploitera, dès janvier, 898 MW en France et 1919 MW à travers le monde ».

Il est prévu que les parcs Noyers Bucamps et Hauts de Comble génèrent respectivement 1,5 millions d'euros (ou 2,25 millions \$ canadiens) et 4,5 millions d'euros (ou 6,75 millions \$ canadiens) au BAIIA(A) annualisé de Boralex. Quant aux parcs Côteaux du Blaiseron et Le Pelon, ils devraient respectivement contribuer à hauteur de 3,5 millions d'euros (5,25 millions \$ canadiens) et 1,6 millions d'euros (ou 2,4 millions \$ canadiens) au BAIIA(A) annualisé de Boralex.

Ces parcs éoliens Noyers Bucamps, Hauts de Comble et Côteaux du Blaiseron sont dotés d'un contrat d'achat d'électricité à prix indexé avec Electricité de France (EDF) pour une durée de 15 ans, qui sont respectivement entrés en vigueur le 1^{er}, le 8 et le 9 novembre 2018. Quant au parc éolien Le Pelon, ce dernier est doté d'un contrat de complément de rémunération d'une durée de 15 ans qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.sedar.com, www.boralex.com ainsi que la nouvelle page dédiée aux activités de Boralex en France au www.france.boralex.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Renseignements :

Médias - France

Mathieu Richard
Chargé de communication,
Affaires publiques et communications
Borex inc.
(011 33) 4 78 92 68 73
mathieu.richard@borex.com

Médias – Agence

Caroline Sueur
Attachée de presse
06 63 89 31 31
csueur@agenceverte.com

Médias – Canada

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Borex inc.
(514) 985-1327
julie.lajoie@borex.com

Source : Borex inc.